

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du 24 juillet 2018

Le 24 juillet 2018, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: Denis RAPONE, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX, Bernard TRANCHAND

ORDRE DU JOUR

Introduction du Président ; adoption de la demande de crédits 2019 et du jaune budgétaire ; audition du Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC) ; présentation des modules pédagogiques à destination des élèves du CM2 à la 3^e ; premières réflexions sur l'élaboration de « listes noires » à droit constant, autres points : approbation du relevé de conclusions du Collège du 5 juillet 2018, présentation de marchés d'audit et de conseil.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Adoption de la demande de crédits 2019 et du jaune budgétaire

La Secrétaire générale présente la demande de crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la Haute Autorité qui s'élève à 9 millions d'euros (9 M€). Les membres du Collège échangent et approuvent la demande de crédits. La Secrétaire générale présente le projet de contribution de l'Hadopi au rapport budgétaire destiné au projet annuel de performance annexé au projet de loi de finances dit « jaune budgétaire ». Le Collège, après en avoir discuté, charge le Président de finaliser le projet de contribution.

Audition du Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC)

Les représentants du BLOC exposent les conséquences du piratage sur l'industrie cinématographique et leurs stratégies pour lutter contre ces phénomènes. Est mise en avant la nécessité d'inscrire la lutte contre le piratage dans le cadre d'une action continue à mener de façon coopérative entre les différentes parties prenantes.

L'importance de mener des actions avec un tiers de confiance tel que l'Hadopi est mise en exergue afin de faire émerger les bonnes pratiques entre les acteurs de l'industrie cinématographique et les plateformes ainsi que la nécessité de développer à la fois l'offre légale et les actions pédagogiques auprès de tous les publics. Une discussion s'engage avec les membres du Collège.

Présentation des modules pédagogiques à destination des élèves du CM2 à la 3^e

Les services présentent les modules pédagogiques destinés à des élèves du CM2 à la 3^e. Ces modules seront diffusés à partir de septembre 2018 dans les écoles et collèges. Ils se présentent sous la forme d'un site internet interactif destiné d'un part aux enseignants (contenus plus techniques et spécifiques) et d'autres part aux élèves. La présentation se décompose en deux parties : un module théorique et un module proposant des exercices pratiques. Un support papier remis aux élèves accompagne le dispositif.

Premières réflexions sur l'élaboration de « listes noires » à droit constant

Dans le cadre de la mission d'observation de l'Hadopi, les services de l'Hadopi présentent les

premières réflexions en cours menées sur la méthodologie à mettre en place afin d'élaborer, à droit constant, un dispositif d'observation et de recensement des principaux sites illicites. Une discussion s'engage avec les membres du Collège qui soulignent la nécessité d'associer les ayants droit à cette démarche.

Autres points :

Marchés publics :

Le Collège est informé de la passation d'un marché d'audit et d'un marché d'assistance à la rédaction d'un livret de sensibilisation à destination des parents.

Approbation du relevé de conclusions : le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 5 juillet 2018.

Relevé des décisions

Le Collège donne un avis favorable à la passation du marché public d'audit et au marché d'assistance à la rédaction d'un livret de sensibilisation à destination des parents.

Le Collège approuve la demande de crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la Haute Autorité pour l'année 2019 et charge le président de finaliser le projet de contribution de l'Hadopi au rapport budgétaire destiné au projet annuel de performance annexé au projet de loi de finances, dit « jaune budgétaire ».

Le 13 septembre 2018,


Denis RAPONE